

Réseau des GRETA de l'académie de Versailles

TP - TECHNICIEN DE MAINTENANCE EN CVC (CHAUFFAGE VENTILATION ET CLIMATISATION)

GRETA des Yvelines (78)
Lycée Antoine Lavoisier - Porcheville

OBJECTIFS

Le technicien de maintenance CVC assure :

- la maintenance préventive et corrective de **niveau 3**
- l'optimisation des réglages des équipements thermiques et thermodynamiques, des réseaux de distribution de chauffage, d'eau chaude sanitaire et d'eau glacée. Et aussi des équipements de traitement d'air des bâtiments d'habitation collectifs, des bâtiments tertiaires et industriels.

L'ensemble de ces équipements installés dans un même bâtiment ou établissement constitue un **équipement CVC** (chauffage, ventilation, climatisation).

But :

Répondre aux attentes du client dans le cadre des prescriptions du contrat de maintenance établi.

CONTENU

Modules généraux et transversaux :

Communication - Formation et Habilitation à la manipulation des Fluides Frigorigènes -
Habilitation Electrique - Développement Durable - Technique de Recherche d'Emploi
Modules professionnels.

CCP 1 (Certificat de Compétences Professionnelles)

Assurer la maintenance préventive et corrective de niveau 3 et optimiser les réglages des équipements thermiques et des réseaux de distribution de chauffage et d'eau chaude sanitaire.

CCP 2 Assurer la maintenance préventive et corrective de niveau 3 et optimiser les réglages des équipements de traitement d'air.

CCP 3 Assurer la maintenance préventive et corrective de niveau 3 et optimiser les réglages des équipements thermodynamiques et des réseaux de distribution d'eau glacée.

TAUX DE RÉUSSITE

En 2025 (promotion 2024-2025), 100% des stagiaires ont obtenu leur certification de Technicien de Maintenance en Chauffage, Ventilation et Climatisation.

PUBLICS

- Demandeur d'emploi
- Individuel
- Compte Personnel de Formation
- Salarié
- Salarié Contrat de Professionnalisation (CP)
- Salarié en Contrat d'Apprentissage
- Promotion par Alternance (Pro-A)

DURÉE

De 1169 h, variable selon positionnement, dont 532 h en entreprise

DATES

Date de début : 03 novembre 2025

Date de fin : 02 novembre 2026

PRÉ-REQUIS

Niveau 4 (ex IV)

Pratique professionnelle dans le domaine souhaitée. Connaissances en électrotechnique souhaitées

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 4 (BAC)

VALIDATION

- Attestation de fin de formation
- Attestation de compétences
- Titre
- Habilitation
Technicien de Maintenance en CVC

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Face à face
- Formation de groupe

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en cours de formation et jury final (mise en situation professionnelle).

POURSUITE D'ACTIVITÉS

- responsable d'exploitation
- chef d'équipe
- spécialisation possible

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Vous êtes demandeur d'emploi, salarié ?

***** VENEZ-VOUS FORMER AU GRETA DES YVELINES, Apprentissage en partenariat avec le CFA académique *****

Merci de joindre un CV et une lettre de motivation envoyés par courrier ou mail :
loick.mouret@ac-versailles.fr

Recrutement : dossier, tests et entretien individuel.

Financement : Région IDF.

Taux de satisfaction 2024-2025: 92.3%

DOCUMENTS À TÉLÉCHARGER

- [vf-calendrier-tp-tmcvc-apprent-25-26.xlsx](#)

COÛT

Tarif tout public pour un parcours type (durée variable selon positionnement) : 12 710€ . Demandeurs d'emploi et individuels : nous consulter. Ouverture sous réserve de 8 participants. Prix en vigueur au 26/03/2021

FINANCEMENT

- Entreprise et OPCO

DOMAINES PROFESSIONNELS

- Génie climatique

CONTACT

Assistante de formation

01 30 85 78 77

sophie.escat@ac-versailles.fr

Coordonnateur Pédagogique

01 30 85 78 78

loick.mouret@ac-versailles.fr

CFP référent

06 40 15 19 16

jacques.espiard@ac-versailles.fr

RÉFÉRENT HANDICAP

BIKORO Agnès

contact@greta-yvelines.fr

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Un apprenant en situation de handicap peut bénéficier de divers aménagements (matériel et/ou pédagogique) dans le cadre de sa formation.

Les équipes sont sensibilisées et mobilisées à l'accueil et à l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Une demande de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) pourra être demandée auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) du département de résidence.

